



**Interreg**



Cofinancé par  
l'Union européenne

**NEXT MED**

# Programme Interreg NEXT MED

Règles à l'intention des participants

Concours Photo « Trouvez la Méditerranée dans votre ville »

#everythingMEDpossible





Interreg



Cofinancé par  
l'Union européenne

NEXT MED

« Trouvez la Méditerranée dans votre ville » est un concours de photographie organisé par le programme [Interreg NEXT MED](#), financé par l'UE, pour célébrer la troisième édition de la [Journée de la Méditerranée](#) – promue par l' [Union pour la Méditerranée](#) – qui a lieu chaque année le 28 novembre.

Les règles contenues dans ce document sont pleinement applicables à toute personne intéressée à participer au concours. Le non-respect de ces règles pourra entraîner le rejet du participant.

## QUI PEUT PARTICIPER ?

Toute personne intéressée peut participer au concours à condition d' **être basée dans l'un des 15 pays méditerranéens participant au programme Interreg NEXT MED** : Algérie, Chypre, Egypte, France, Grèce, Israël, Italie, Jordanie, Liban, Malte, Palestine, Portugal, Espagne, Tunisie, Turquie. Les participants doivent avoir leur **résidence** dans n'importe quelle région/ville de ces 15 pays.

La participation de personnes résidant dans d'autres pays sera rejetée. La résidence sera vérifiée sur la base des informations incluses dans le passeport ou la pièce d'identité nationale soumise avec les photographies.

Les participants participeront **en tant qu'individus** et non en tant qu'entités juridiques. Ils seront toutefois invités à indiquer l'organisme pour lequel ils travaillent, le cas échéant.

**Les participants doivent avoir entre 18 et 30 ans à la date limite** d'envoi des photographies.

## COMMENT POUVEZ-VOUS PARTICIPER ?

### Un maximum de 3 photographies par participant

Chaque personne peut participer au concours **avec un maximum de 3 photographies**. Si un participant envoie plus de 3 photos, toutes les photos envoyées pourront être rejetées. En aucun cas, le Programme n'acceptera des informations supplémentaires de la part du participant sur la manière de sélectionner les 3 photographies. Les participants sont donc **fortement invités à respecter la limite de 3 photographies**.

### Thème

Le participant enverra au Programme Interreg NEXT un maximum de 3 photos qui « représentent la Méditerranée dans sa ville ». Aucune thématique spécifique ne doit être



présentée à condition que l'image montre un lien fort et clair entre la ville sélectionnée et la Méditerranée : cela inclut par exemple, mais sans s'y limiter, le patrimoine culturel et naturel, les œuvres d'art, les artefacts, les monuments, les marchés, paysages urbains, etc.

De plus amples informations sur ce que signifie « trouver la Méditerranée dans votre ville » sont disponibles sur le site Internet dédié à la [Journée de la Méditerranée](#).

## Autres critères de participation

Les photos **doivent** répondre aux critères de participation suivants :

- Toutes les photos doivent être une **œuvre originale** et doivent avoir été prises dans le but spécifique du concours, c'est-à-dire à compter du jour du lancement de ce concours. Les images générées par l'intelligence artificielle seront rejetées.
- Idéalement, les photographies doivent être prises **verticalement** (rapport d'aspect 4:5) ou **carrées** (rapport d'aspect 1:1) et seront préférées aux photographies horizontales (paysage).
- Les photographies peuvent être prises en noir et blanc ou en couleur. Les photographies doivent être soumises au format **JPEG ou PNG** dans la **résolution la plus élevée possible** adaptée à une impression de qualité. La photo ne doit pas être inférieure à **3 MB** avec une résolution d'image minimale de **100 dpi**.
- Le participant accepte l'entière responsabilité de s'assurer que le travail soumis **ne viole pas et ne contient pas de matériel qui viole ou enfreint les droits d'autrui**, y compris, mais sans s'y limiter, les droits de confidentialité, de publicité ou de propriété intellectuelle, ou tout ce qui constitue une violation du droit d'auteur.
- La photo ne doit pas contenir de contenu inapproprié, indécent, obscène, haineux, tortueux, diffamatoire, calomnieux ou autrement illégal.
- La photo ne doit contenir aucune publicité ou autre contenu commercial.
- Toutes les photographies doivent **être disponibles pour reproduction et/ou publication** par le programme Interreg NEXT MED, les droits d'auteur étant conservés par le photographe. Le participant soumettra un **formulaire de décharge spécifique** avec les photos.
- Le programme Interreg NEXT MED se réserve le droit de ne pas inclure toutes les images dans le concours. Les photos jugées inappropriées ou non pertinentes seront rejetées.
- Toutes les photographies représenteront **une ville de l'un des 15 pays participants** indiqués ci-dessus. Les photographies d'autres villes seront rejetées.



A tout moment du concours, le non-respect d'un ou plusieurs de ces critères entraînera automatiquement le rejet du participant.

### Soumission des photos

Pour participer au concours, les participants devront soumettre un maximum de 3 photos avant **le 10 novembre 2023**. Pour ce faire, ils téléchargeront leurs photos, le formulaire de décharge, le formulaire de participation et la pièce d'identité en utilisant exclusivement le [Google Form spécifique créé pour le concours](#).

Les participants **doivent nommer les documents avec le système suivant** :

Image 1\_Nom et Prénom\_Pays de résidence

Image 2\_Nom et Prénom\_Pays de résidence

Image 3\_Nom et Prénom\_Pays de résidence

Formulaire de participation\_Nom et Prénom\_Pays de résidence

Formulaire de décharge\_Nom et Prénom\_Pays de résidence

Document d'identité\_Nom et Prénom\_Pays de résidence

Le téléchargement de photos et de documents portant des noms différents peut entraîner le rejet du participant.

**Idéalement, le participant est prié d'organiser les photos et documents dans un seul dossier portant le même nom** : Nom et Prénom\_Pays de résidence.

Les photos envoyées par courrier ou par tout autre moyen, ainsi que les photos téléchargées après la date limite seront rejetées. Si le formulaire d'exonération, le formulaire de participation ou la pièce d'identité ne sont pas téléchargés avec les photos ou ne sont pas remplis de manière appropriée, le programme Interreg NEXT MED peut exclure le participant du concours.

Les questions sur le concours peuvent être adressées uniquement à Mme Raquel Martinez ( [martinez\\_raqsai@gva.es](mailto:martinez_raqsai@gva.es) ). Aucune question sur le concours ne recevra de réponse par téléphone. Les questions sur l'état du processus de sélection ne recevront aucune réponse ni par téléphone ni par e-mail.



## ÉVALUATION ET SÉLECTION DES PHOTOGRAPHIES

### ÉTAPE 1

Toutes les photographies conformes aux règles contenues dans ce document soumises par les participants éligibles **seront évaluées par un comité de sélection** composé de représentants du programme Interreg NEXT MED.

Le comité de sélection présélectionnera **jusqu'à un maximum de 10 photographies pour les pays partenaires méditerranéens** (Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Palestine, Tunisie et Turquie) et **jusqu'à un maximum de 10 photographies pour les pays méditerranéens de l'Union européenne** (Chypre, France, Grèce, Italie, Malte, Portugal, Espagne).

Les résultats de cette première étape seront publiés sur le site Internet et les profils de réseaux sociaux concernés ( [Facebook](#), [X](#), [Instagram](#), [LinkedIn](#) ) du programme Interreg NEXT MED dans un délai maximum de 7 jours après la date limite de soumission des photos.

### Critère d'évaluation

Le comité de sélection évaluera les photographies en fonction des **5 critères d'évaluation suivants** :

- **Pertinence** avec le thème de la Journée de la Méditerranée 2023 : pour plus d'informations sur le thème de l'année, voir la section « Thème » de ce document.
- **Qualité de l'image** : couleur, contraste et éclairage.
- **Attrait visuel et esthétique** : les images sélectionnées seront diffusées dans des médias et des expositions. Leur esthétique est donc primordiale.
- **Impact** : l'émotion et l'histoire qu'elles racontent.
- **Originalité** de l'œuvre (trouver des éléments moins évidents liés à la Méditerranée dans votre ville, mais aussi la vision photographique).

Chaque critère sera noté de 1 à 5 points, 1 étant la note la plus basse et 5 la meilleure note. Les scores finaux des images seront l'addition arithmétique des 5 sous-scores. Les notes finales obtenues par chaque photographie seront disponibles sur demande.

Dans le cas où 2 photographies ou plus reçoivent la même note et occupent la dixième (10) position d'un classement, les photographies seront réévaluées par un groupe différent



Interreg



Cofinancé par  
l'Union européenne

NEXT MED

d'évaluateurs (remplaçants) sur les mêmes 5 critères d'évaluation. Si l'égalité persiste entre les photographies, la photographie ayant obtenu le score le plus élevé en Pertinence en premier, et en Impact ensuite, sera choisie.

Enfin, si les photographies ne peuvent être déliées après ces procédures spécifiques, les 2 ou plusieurs photographies seront publiées sur les réseaux sociaux pour vote du public.

## ÉTAPE 2

Les photographies présélectionnées par le comité de sélection seront **publiées** sur les profils de médias sociaux du programme concernés et **ouvertes au vote du public pendant une période d'au moins 10 jours calendaires**.

Le vote sera ouvert à toutes les personnes sans distinction de nationalité ou de pays de résidence. Les personnes intéressées auront la possibilité de voter à la fois pour les photos des pays partenaires méditerranéens et des pays méditerranéens de l'UE.

Pour chacune de ces 2 catégories, le **gagnant sera la photographie ayant récolté le plus grand nombre de votes**. Les modalités de vote seront précisées lors de la publication des photographies présélectionnées.

### Informations au gagnant

Les gagnants ainsi que le classement final **seront annoncés le 28 novembre 2023** à 13h00 (heure centrale européenne) sur les différentes plateformes de communication du Programme.

De plus, les gagnants seront informés par email à l'adresse renseignée dans le formulaire de participation. Le participant gagnant disposera d'un délai de 3 jours calendaires pour accuser réception de la notification et accepter explicitement le prix. Le fait de ne pas accepter explicitement la bourse dans le délai imparti sera considéré comme un rejet de la bourse, et le programme Interreg NEXT MED contactera automatiquement le participant suivant en fonction du classement final.

Le Programme ne peut être tenu responsable des mauvais e-mails soumis par les participants dans le formulaire de participation.

En acceptant la récompense, le gagnant accepte d'effectuer le voyage indiqué dans la section ci-dessous.

## Invitation à participer à un événement national Interreg NEXT MED

Le gagnant de chaque catégorie (2 gagnants) sera invité **à participer et à présenter sa photo lors d'un événement d'information Interreg NEXT MED sur le premier appel à propositions** qui aura lieu à titre indicatif entre décembre 2023 et février 2024 dans l'un des pays participants au programme. Les frais de voyage et d'hébergement seront pris en charge par le programme Interreg NEXT MED.

## DROITS D'AUTEUR

Le photographe doit être l'auteur de la ou des photographies soumises en son nom. Ils **conservent les droits d'auteur sur leurs photographies**. Cependant, le Programme Interreg NEXT MED **se réserve le droit d'utiliser les photographies à des fins promotionnelles** liées au concours et aux priorités thématiques du Programme Interreg NEXT MED, y compris la publication sur le site Internet, les réseaux sociaux, les médias et dans des expositions publiques.

## DONNÉES PERSONNELLES

Les données collectées dans le formulaire de participation ainsi que toutes les données personnelles que le programme Interreg NEXT MED peut collecter à tout moment pendant ou après le concours de photographie seront utilisées conformément au règlement UE 2016/679 sur la protection générale des données et pour le strict et seul but de mettre en œuvre le concours et de diffuser ses résultats.

## ACCEPTATION DES RÈGLES

En participant au concours, les participants acceptent de confirmer qu'ils ont lu et respecté le règlement et les décisions du programme Interreg NEXT MED et du comité de sélection. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le règlement (et de notifier de manière appropriée les modifications) ou d'annuler le concours à tout moment et sans préavis.

## CONTACTS

Programme Interreg NEXT MED  
Antenne pour la Méditerranée occidentale  
Raquel Martinez Sainz  
[martinez\\_raqsai@gva.es](mailto:martinez_raqsai@gva.es)